

Réf : DCM/2016/n°49/4.1/19.05/29

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	27

Date de la convocation : 09-05-2016
Date de l'affichage : 11-05-2016

SEANCE DU 19 MAI 2016

L'an deux mille seize,
Le DIX NEUF MAI A 17 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Gilles TRAUJLET à Hélène THELENE
Patrice DEVILLE à JC CAMPOS
Claude LAURIE à Jeanine SOLEYROL

A. JACINTO à Fabrice LABARUSSIAS
Michel LEBLANC à P. VAN DER LINDE
Guillaume BER à Cédric BONATO

Absents : A. BONNET – R. BOUTEILLER

Secrétaire de séance : Christelle BERTINI

OBJET :

**MODIFICATION TABLEAU
DES EFFECTIFS**

Rapporteur : J. SOLEYROL

Afin de répondre aux besoins du service, il apparaît nécessaire de modifier le tableau des effectifs en procédant aux changements suivants :

Création de :

- 1 brigadier-chef principal à temps complet
- 1 adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet
- 1 contrat aidé à temps non complet 28 h

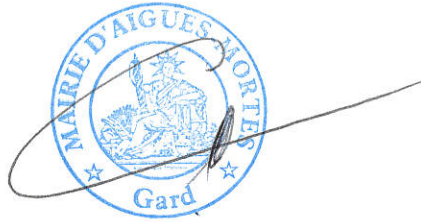
Suppression de :

- 3 Adjoints administratifs principaux de 1ère classe à temps complet
- 2 Adjoints administratifs de 1ère classe à temps complet
- 1 Ingénieur principal à temps complet
- 1 adjoint technique de 2ème classe à temps non complet : 24 h
- 1 adjoint technique de 2ème classe à temps non complet : 10 h

Conformément à la réglementation, le comité technique a été saisi des suppressions d'emplois et a émis un avis favorable lors de sa séance du 3 Mai 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 23-05-2016
- date d'affichage : 23-05-2016